D21.01

RAPPORT DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

N° d'imprimé : **D141470313**

EXEMPLAIRE A CONSERVER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle Volontaire

▪

DATE DU CONTRÔLE

29/09/2026

N° PROCÈS-VERBAL

26202728

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S) (NE PERMETTANT PAS LA VALIDATION D'UN CONTR?LE TECHNIQUE REGLEMENTAIRE)

AUCUNE DEFAILLANCE CONSTATEE DANS LE CADRE DU CONTROLE TECHNIQUE VOLONTAIRE

RAPPEL

Le contrôle volontaire ne dispense pas l'usager d'effectuer le contrôle technique réglementaire
Les résultats d'un contrôle volontaire ne peuvent servir d'éléments pour un contrôle technique obligatoire.
Ce contrôle volontaire ne peut être utilisé en cas de vente du véhicule

IDENTIFICATION DE L'INSTALLION DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S054D111

RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE

ADRESSE : 890 rue Jean Prouvé

54710 FLEVILLE DEVANT NANCY

Tél : 03.83.51.75.83 Fax: 03.83.51.75.52

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 057D1094

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation	Date d'immatriculation	Date de 1ere
GQ-145-GP	19/07/2023	19/07/2023

Genre	Marque	Type
VP	PEUGEOT	M10PGTVP198N998

N° dans la série du type	Énergie
VR3UDYHZSPJ726343	GO

Kilométrage inscrit au compteur	Désignation commerciale du véhicule
127727	2008

(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Nom, Prénom : ALCOPA AUCTION

Adresse : 13 Rue Madeleine Michelis
92200 NEUILLY SUR SEINE

Document présenté : Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

MESURES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-3.6 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	9 %		18 %	
Force verticales :	803 daN		495 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	303 daN	284 daN	182 daN	158 daN
Déséquilibre (< 20%) :	7 %		14 %	
Forces de freinage (efficacité) :	303 daN	284 daN	182 daN	158 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 71 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 22 %				
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-0.5 %	-0.7 %		

CONTRÔLE VOLONTAIRE